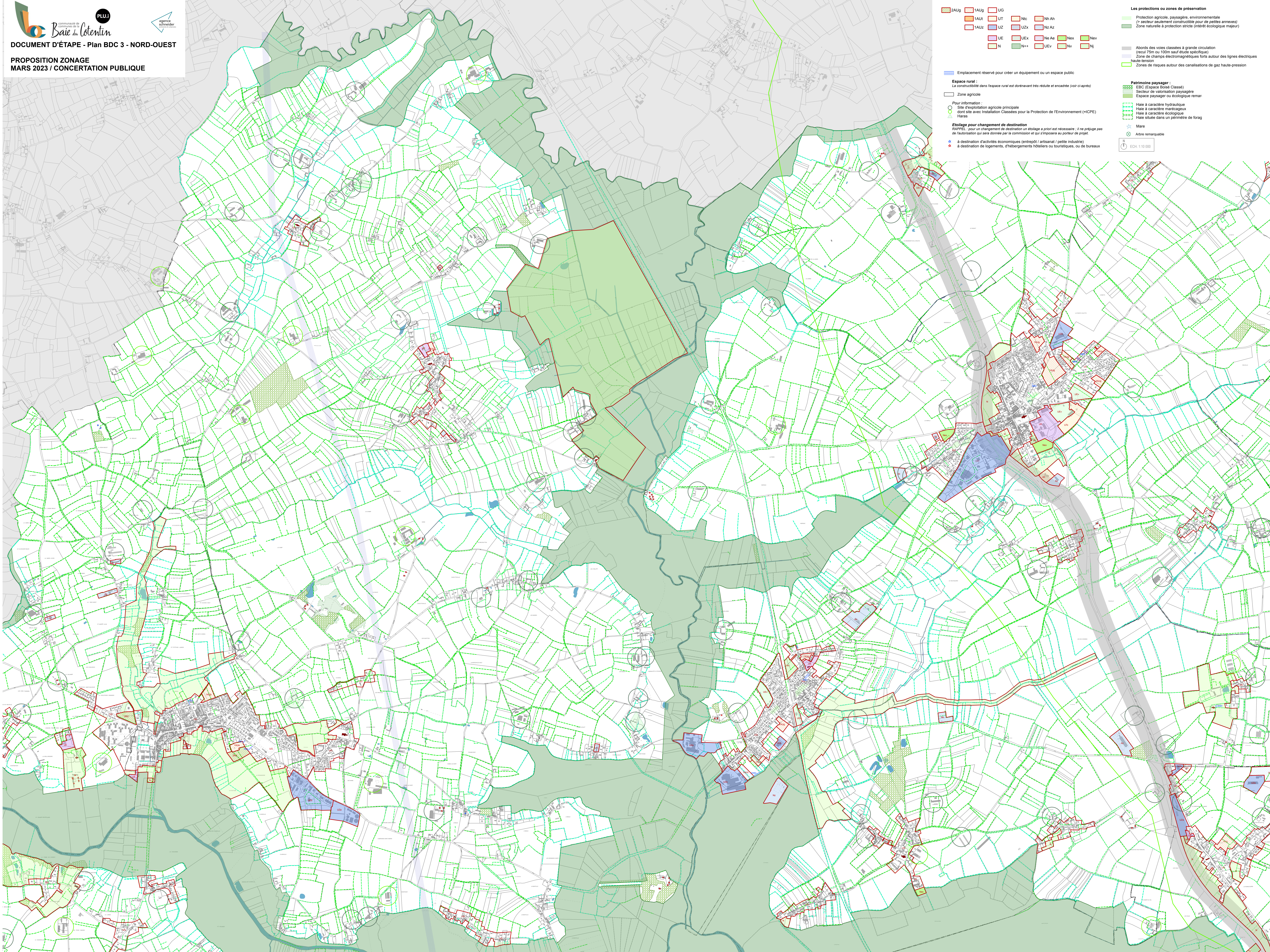




2AUg

1AUg

1AUt

1AUz

UE

N

UG

UT

UZ

UEx

N++

Nh Ah

Nh Az

Ne Ae

UEV

Nex

Nv

Nj

Emplacement réservé pour créer un équipement ou un espace public

Espace rural :
La constructibilité dans l'espace rural est dorénavant très réduite et encadrée (voir ci-après)

Zone agricole

Pour information :
Site d'exploitation agricole principale
dont site avec installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
Haras

Etoilage pour changement de destination
RAPPEL : pour un changement de destination un étoilage a priori est nécessaire ; il ne prive pas de l'information qui sera donnée par le commission et qui s'imposera au porteur de projet

à destination d'activités économiques (entrepôt / artisanat / petite industrie)

à destination de logements, d'hébergements hôteliers ou touristiques, ou de bureaux

Les protections ou zones de préservation

Protection agricole, paysagère, environnementale
(? secteur seulement constructible pour de petites annexes)

Zone naturelle à protection stricte (intérêt écologique majeur)

Abords des voies classées à grande circulation
(recul 75m ou 100m sauf étude spécifique)

Zone de champs électromagnétiques forts autour des lignes électriques haute-tension

Zones de risques autour des canalisations de gaz haute-pression

Patrimoine paysager :
EBC (Espace Boisé Classé)
Secteur de valorisation paysagère
Espace paysager ou écologique remarquable

Hale à caractère hydraulique

Hale à caractère marécageux

Hale à caractère écologique

Hale située dans un périmètre de forage

Mare

Arbre remarquable

ECH. 1:10 000